

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 8 (1874)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Décembre 1874.

Ce journal paraît une fois par mois. On s'abonne au prix de fr. 2 50 et par an chez Mr le Dr. Guillaume, direct. du Penitencier à Neuchâtel.

Les Collections d'histoire naturelle.

Quel jeune homme n'a pas commencé une collection quelconque? Ne vous souvient-il pas du temps où, par une belle après-midi de congé, vous partiez, la boîte de botanique sur le dos, le filet à papillons à la main, pleins de courage et d'espérance? — Quelques heures plus tard, vous reveniez chargés de trésors; vous les étaliez aux regards curieux de vos parents, de vos amis; vous les arrangiez avec sollicitude. Puis venaient les recherches scientifiques; les livres d'histoire naturelle étaient feuilletés; les collections publiques, visitées; et de toutes ces peines résultait ce que vous nommiez votre collection. — Quelques années plus tard, hélas! vos goûts avaient changé, et, de votre collection, il ne restait plus que quelques plantes à demi dévorées ou quelques insectes tombant en poussière.

Les Collections d'histoire naturelle, ... un beau jour, un mélancolique lendemain! — D'où cela vient-il? De ce qu'on n'en comprend pas l'utilité. — On ne les regarde que comme l'amusement d'un jour et on ne voit pas leur immense portée scientifique. Je vois même d'ici certaines personnes sourire en lisant ces mots prétentieux. Une portée scientifique! — Des collections de jeunes gens! ... Oui, je le répète, une grande portée scientifique! Que diriez-vous si je vous faisais voir que ces collections locales et particulières sont le seul moyen qui nous permette d'arriver à la solution complète d'un des plus grands problèmes qui s'imposent actuellement à la science, le problème de l'existence de l'espèce.

Il n'est impossible d'insister ici sur l'importance capitale de cette question: L'espèce existe-t-elle? — Tous les êtres descendent-ils d'un être primitif par voie de transformations successives, et, par conséquent, les végétaux, les animaux, l'homme même remontent-ils à un ancêtre unique, ou bien, à l'origine, a-t-il apparu un certain nombre de formes distinctes, d'espèces en un mot, dont les descendants sont les formes que nous appelons maintenant de ce nom? — La première de ces hypothèses nous amène à l'homme-animal, — embranchement des Vertébrés, classe des Mammifères; — la seconde, au règne humain, profondément distinct du règne animal.

Je ne discute pas maintenant cette question; je veux seulement constater que des collections locales et particulières, faites avec une certaine intelligence, nous permettront seules de la résoudre.

La question de l'origine de l'espèce a été soulevée d'une manière vigoureuse, il y a, quelques années, par le célèbre Darwin. Quelle que soit l'opinion qu'on ait de la méthode

de ce savant, on ne peut nier que ses ouvrages n'aient exercé et n'exercent encore une influence immense sur l'étude de l'histoire naturelle. — Un monde nouveau a été révélé à nos yeux ! — On a dit que Darwin a eu des prédécesseurs dans la voie où il est entré, mais qu'importe ? C'est lui qui a eu l'honneur de poser nettement la question devant le tribunal de la science.

Or, à la lumière dont le savant anglais a inondé l'histoire naturelle, nous découvrons que la partie de cette science qui s'occupe de la nomenclature et de la distinction des espèces est positivement à refaire. A l'heure qu'il est aucun naturaliste ne sait plus, au moins en pratique, ce que c'est que l'espèce. Les caractères que nous appelions caractères d'espèce ou spécifiques et que nous regardions comme fixes, sont tous soumis à des variations plus ou moins considérables. Cela veut-il dire qu'il n'en existe pas ? Ou encore : des caractères, variables dans certains genres d'animaux ou de végétaux, ne peuvent-ils pas être fixes dans d'autres ? — On voit qu'il serait prématuré de déclarer d'une manière absolue qu'il n'y a, pour distinguer les espèces, aucun caractère invariable. En réalité nous ne savons pas encore ce qui en est, parce que jusqu'ici la question n'a encore été étudiée pratiquement que d'une manière tout à fait insuffisante. — C'est justement là le point que les collections locales doivent contribuer à éclaircir.

Un exemple fera comprendre ma pensée :

Nous avons dans notre lac, d'assez gros Mollusques bivalves appelés Anodontes, parce que la charnière de la coquille est privée de dents. On les connaît vulgairement sous les noms de Moules, huîtres etc. — En suivant la méthode autrefois adoptée, nous pourrions distinguer les espèces suivantes :

1. L' Anodonte de Celle (*An. cellensis*. Schröt.), la plus grande de toutes.
2. L' Anodonte anatine (*An. anatina* L.), espèce très commune et peu allongée.
3. L' Anodonte rostrée ou à bec (*An. rostrata* non Kok), prolongée en un bec recourbé.
4. L' Anodonte abrégée (*An. abbreviata*), raccourcie et comme tronquée en arrière.
5. L' Anodonte de Charpentier (*An. Charpentieri*. Küst), très aplatie et présentant de larges anneaux d'accroissement.
6. L' Anodonte de Pictet. (*An. Pictetiana*. Mort).

La question est de savoir si les différences qui distinguent ces prétendues espèces, constituent des caractères fixes ou dépendent de circonstances locales.

Je laisse de côté les N^{os} 1, 5 et 6, pour lesquels la question spécifique n'est pas encore suffisamment étudiée, et j'examine les N^{os} 2, 3 et 4.

Ma collection locale me fournit, à leur sujet, les renseignements suivants :

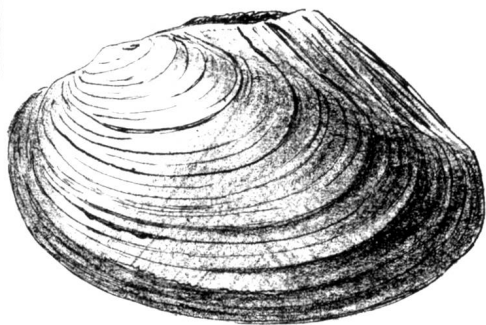
A. anatine. Endroits vaseux, plus ou moins abrités contre les vagues. — Tréfarquier ; Baie d'Auvernier.

A. rostrée. Endroits exposés aux vagues ; eaux courantes. — St Blaise. Cudrefin etc.

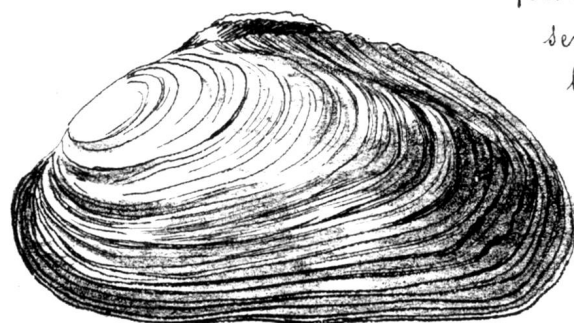
A. abrégée. Lieux pierreux, en petit nombre. — St Blaise etc.

En comparant attentivement ces données, n'arriverai-je pas, avec Mr le Dr Brot, de Genève, à l'idée qu'il existe un rapport entre le prolongement de la coquille en un bec et le mouvement de l'eau ; entre le raccourcissement de la coquille et le fait d'habiter

des endroits pierreux. — Une fois mon attention éveillée, j'étudie, je cherche et — quelquefois je trouve.



Anod. anatine. forme normale.
(A. anatina. L.) - Baie de Préfarquier.



Anod. anatine. forme rostrée. St Blaise. abrévée, je n'aperçois que ce n'est qu'une forme accidentelle également sans importance au point de vue spécifique. Le raccourcissement de la coquille se rencontre dans les exemplaires dont la croissance a été entravée par les pierres.



Anod. anatine. Forme abrégée. St Blaise.

Neuchâtel, Juin 1874.

(La fin au prochain N°).

Paul Godet
professeur

L' Trois pour un Loup.

Un intéressant article de M. G. Guillaume, fils, sur le fiélon, m'a remis en mémoire, un petit événement de ma tendre enfance, événement qui aurait pu, selon l'article précité, avoir les conséquences les plus graves pour moi. Si, comme le dit M. G. on a vu des enfants succomber à la suite d'une seule piqure du fiélon, je m'étonne d'être encore de ce monde, car j'eus autrefois à fuir à tout un essaim de ces guêpes-mouches et voici comment.

C'était en un beau jour du mois d'août (j'avais alors à peu près 7 ans), je me promenais avec quelques camarades dans la campagne environnante; la chaleur était suffocante et nous obligea à chercher refuge sous l'ombrage de quelques arbres. A proximité se trouvait un vieux saule tout percé de trous; il était habité par un nid de fiélons qui bourdonnaient à l'orifice. Le plus grand de notre bande proposa une quête à outrance aux terribles insectes et moi, le plus petit, je fus désigné comme éclaireur. Ignorant à quoi je m'exposais et ne connaissant pas encore le proverbe: Il ne faut pas



irriter les fiélons, je me dirigeai, une baguette à la main, vers le traître saule : mes camarades restèrent à une distance respectable et me regardaient faire. J'introduisis ma baguette dans le trou et la retournai en tous sens. Je n'eus pas le temps d'y être longtemps ; à un cri perçant que je poussai, mes braves compagnons (je leur en veux encore) décampèrent sous tambours ni trompettes. Un fiélon m'avait piqué à la main, un autre au front, un troisième à la joue, un quatrième au cou, sans parler de ceux qui s'évertuaient sur mes vêtements. Tout cela se fit en un clin d'œil. Je laissai la baguette dans le trou et me sauvai à toutes jambes, en hurlant, poursuivi par une multitude en furie. Quelques minutes après, j'étais auprès de ma mère qui me reconnut, non aux traits de ma figure, j'étais horriblement boursoufflé, — et ça me piquait — mais à mon habillement. Tout en couvrant de beurre frais les parties lésées, elle me disait : « Tu iras encore avec ces vauriens ; ah ! tu l'as échappé belle ! Sais-tu qu'il faut trois de ces piqûres pour un loup, quatre pour un homme et sept pour un cheval ? » — « Et pour un enfant, combien, maman ? » — « Ah ! tu l'as échappé belle ! » — L'emplâtre beurre fit merveille les douleurs s'apaisèrent et le lendemain j'étais quitte. — Dès lors j'ai conservé une aversion profonde pour les fiélons et leurs congénères et j'ai toujours été d'avis qu'on leur fit la chasse. Je l'ai faite de temps à autre, mais toujours à mes dépens. Écoutez encore.

Neuchâtel, juin 1874. (La suite au prochain n°.)

A. Guebhart.

Attaque d'un brochet. Mercredi 12 Août, vers midi, me baignant aux bains du Crêt je nageais à quelques mètres en avant de la planche d'un endroit où le lac a bien 20 pieds de profondeur. Tout à coup je me sentis saisi par la jambe droite et entraîné au fond de l'eau, dans un mouvement si rapide que je n'éprouvai que la surprise, sans aucun sentiment de douleur. Étant parvenu à dégager ma jambe je revins de suite à la surface de l'eau. J'avais cru qu'un de mes camarades avait voulu plaisanter, mais en me retournant quelle ne fut pas ma frayeur en voyant à côté de moi une masse noire qui faisait bouillonner l'eau. Je criai au secours et fis un effort pour atteindre promptement le pied de l'échelle, où le garde-bain, appelé par mon frère, qui, du rivage avait été témoin de la scène, m'aida à remonter sur le pont. Ma jambe droite qui dans l'eau ne me paraissait qu'engourdie, me faisait mal. Le sang coulait de plusieurs blessures placées en 2 rangées parallèles sur le devant du mollet (a). Toutes semblaient avoir été faites avec un instrument tranchant. De l'autre côté de la jambe on remarquait une série de petites égratignures^(b). De suite on fit venir Mr le Dr de Moutmollin qui dit aussitôt que j'avais été attaqué par un brochet. J'ai gardé le lit pendant six semaines. On vient de m'apprendre l'agréable nouvelle qu'on a pêché près du port un brochet de 26 1/2 lb. Si j'étais sûr que c'est celui qui m'a mordu je mangerais un morceau avec plaisir. Neuchâtel. Eugène Dunooyer, âgé de 13 ans

Nous remercions nos abonnés et nos lecteurs et nous leur disons : au Revoir, au 1 Janvier 1875 ! La R.